



COMITE DE DIRECTION

Réunion du jeudi 1^{er} septembre 2022
Au siège du District

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

.....
Président : M. GIROUD-GARAMPON

Présent(e)s : Mme BRAULT - MM. BOUAT – BOULORD – BOURGEOIS - CICERON – COCHARD –
ISSARTEL - MALLET – MAZZOLENI – MONIER - MONTMAYEUR - NASRI - TRUWANT - SCELLIER -
SOZET - VACHETTA

Excusés : MM. BUOSI – CHASSIGNEU - DA CUNHA VELOSO – HESNI

Assistent : Mme BELOT – MM. CARRETERO - SABATINO
.....

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du Comité de Direction du 6 juillet 2022
2. Courriers et informations diverses
3. Arbitrage pour saison 2022-2023
4. Assemblée Générale d'Hiver novembre 2022
5. Vœux des commissions pour l'AG d'Hiver – date butoir
6. Composition des commissions
7. Permanence sportive saison 2022-2023
8. Présentation PEF
9. Indemnité kilométrique passe à 0.446
10. Gestion des matchs à reporter liés au covid (protocole + référents)
11. Questions diverses

Séance ouverte à 18H30

1- Approbation du PV du Comité de Direction du 6 juillet 2022

Intervention de M. Montmayeur concernant le point 5 :

5. *Sanctions disciplinaires : application décision de la ligue*

• *Le président, Hervé GIROUD-GARAMPON rappelle la décision prise par le conseil de Ligue le 9 avril 2022 : Ainsi, les décisions du Conseil de Ligue susmentionnées, seront appliquées dès la saison 2022-2023 sans le retrait de points.*

Cette décision sera réexaminée pour chaque début de saison.

M. Montmayeur souhaite que le Comité précise de quels points il s'agit ?

Le Président informe qu'il s'agit de points de pénalités. Et non de points de Bonus-malus qui eux ne concernent que le règlement de notre district.

M. Montmayeur rappelle également notre article 62.1 qui prévoit des retraits de points en matchs de coupe

Après débats et discussion sur cet article, il est décidé la rectification suivante à la décision votée le 6 juillet :

Ainsi, les décisions du Conseil de Ligue susmentionnées, seront appliquées dès la saison 2022-2023 sans le retrait de points sauf pour les matchs de coupe conformément à l'article 62.1 de nos règlements Généraux

Cette décision sera réexaminée pour chaque début de saison

Le PV est alors approuvé à la majorité

2-Courriers et Informations Diverses

Courriers :

- Carte de remerciements de la famille de M. Gérard Lambert suite à son décès.
- Invitation de M. Thomet Jean, Président St G. en Valdaine à l'Assemblée Générale du club le samedi 3 septembre 19h au stade de la Martinette. Représenteront le District : MM Giroud-Garampon et Vachetta.
- Courrier de Monsieur le Maire de Corbelin concernant l'état des terrains liés à la sécheresse historique que nous subissons. Demande à changer les dates des calendriers sportifs et à engager une réflexion pour les années à venir qui ne seront pas meilleures du point de vue du climat. M. Giroud-Garampon lui apportera une réponse.
- Courrier d'un collectif de parents de joueurs U15 de Seyssinet, mécontents de la non montée en Ligue de l'équipe. Lu et noté
- Courrier de St Marcellin concernant le départ de ses féminines dans un club voisin pour suivre leur coach. Le Président explique au Comité avoir déjà apporté une réponse.
- Courrier du club Futsal club Voironnais souhaitant que son équipe U18 intègre un championnat dans le Rhône, le District a donné son accord pour intégrer son championnat.

Le Président demande la position du Comité à ce souhait.

Diverses interventions contradictoires amènent à voter.

Accord 10 voix

Refus 2 voix

Abstention 4 voix

Le Comité donne son autorisation au club Futsal club Voironnais pour 1 saison (2022-2023) pour que son équipe U18 Futsal joue dans le Rhône.

Informations du Président

U20

- En catégorie U20, le Président a été contacté par le District de Savoie et celui de Drôme Ardèche pour savoir si l'Isère accepterait leurs équipes car ils ont trop peu de licenciés

dans cette catégorie. Après avoir consulté la commission sportive l'intégration de ces équipes voisines est acceptée. Il y aura donc une 20ème d'équipe en U20 D2.

- Le Président propose aux membres du CD une initiation au foot en marchant qui est initiée par M. Scellier à Vourey le 8 septembre.

REUNIONS DE SECTEURS

- Le Président informe des dates de réunions de secteurs et demande aux membres du Comité de se positionner sur les dates

Foot d'Animation- Commissions U7/ U9

Réunions de secteurs

| Secteur | Date de la réunion | Lieu | Horaire | Présence membres CD |
|-------------------------------|--------------------|--------------------------------------|---------|-------------------------------|
| Grenoble/Fontaine | Mardi 20 Septembre | Siège FC2A | 19h | MM Truwant et Giroud-Garampon |
| Voiron | Jeudi 15 Septembre | St Etienne de Crossey | 19h | M. Monier et Giroud-Garampon |
| St Marcellin | Jeudi 15 Septembre | St Quentin (Stade) | 19h | MM Buosi |
| La Mure | Mardi 13 Septembre | St Georges de Commiers | 19h30 | MM. Mallet et Montmayeur |
| Pontcharra | Jeudi 8 Septembre | St Ismier (Stade) | 19h | M Bouat |
| Bièvre- Valloire : | | | | |
| Sous secteur Reventin | Lundi 12 Septembre | Primarette (Salle des Fêtes) | 19h | M.Cochard et Giroud-Garampon |
| Sous secteur La Côte St André | Jeudi 15 Septembre | Entente Foot Etangs (Chatonnay) | 19h | M. Ciceron |
| Basse Isère (Sect. A) | Jeudi 22 Septembre | Charvieu Chavagneux (Stade) | 19h30 | MM Boulord et Vachetta |
| Basse-Isère (Sect.B) | Jeudi 15 Septembre | Fitillieu (Salle Chartreuse – Stade) | 19h | M Bourgeois |

OPERATION WEEK END BENEVOLES CLAIREFONTAINE

- Le Président informe que l'Opération Week end des Bénévoles à Clairefontaine est reconduite par la FFF les 1 et 2 octobre. Rappelle que la dernière session (janvier 2022) avait été annulée pour des raisons sanitaires.

Il rappelle les prérequis pour être éligible à cet évènement. Les candidats à la session de janvier seront recontactés s'ils sont toujours éligibles.

3 – Arbitrage saison 2022-2023

- **Le Président propose de répondre dans un premier temps à une demande faite par M. Riad Nasri :**

Je souhaiterai intervenir sur le point 6 concernant l'arbitrage évoqué lors de la dernière réunion du 6 juillet.

Questions diverses :

Le barème des indemnités kilométriques a été revu à la hausse pour faire face à la flambée de prix de l'essence à la pompe et la Ligue a donc acté une hausse de l'indice de 11 %.

Pour harmoniser avec nos confrères des Districts avoisinants et afin de ne pas présenter de décalage il conviendrait sur simplement 2 lignes d'appliquer cette augmentation de 11% qui n'existe pas sur le tarif actuel :

Grille de 31 à 40 inférieure au barème général

Grille de 41 à 50 inférieure au barème général

Le Président informe avoir travaillé sur cette demande lors d'une réunion de Bureau et il est vrai que certaines tranches demandent à être revues, il rappelle aussi la validation d'une modification lors d'un Comité à St Sauveur et que les barèmes ne seraient plus réévalués jusqu'à la fin du mandat 2020-2024 sauf en cas de la modification de l'indemnité kilométrique. La demande actuelle est tout à fait dans le cadre donc acceptée mais la proposition du Bureau diffère un peu de celle de M. Nasri, elle est la suivante :

Grille de 41 à 50 passerait à 42€ au lieu de 39€

Grille de 51 à 60 passerait à 47€ au lieu de 44€

Après diverses explications de part et d'autre la proposition du Bureau passe au vote :
[Celle-ci est validée à la Majorité des voix.](#)

- **Le Président fait ensuite lecture d'un mail de M. Desmarieux Président de la commission des arbitres de Savoie**

Qui Souhaite organiser en collaboration avec la Commission des Arbitres de l'ISERE un protocole d'échange d'arbitre sur les compétitions sportives de D1 et D2

A savoir que ces échanges entre nos districts ont déjà été organisés il y a plusieurs saisons.

L'échange de match qui avait été mis en place, sur les compétitions de D1 et D2 était :

-2 matchs de D1 (3 arbitres)

-2 matchs de D2 (1 arbitre)

La demande fait débat sur les niveaux entre districts, sur la complexité de l'organisation des désignations, entre autres.

La CDA ne se positionne pas favorablement, le Président du District propose un vote:

Accord : 2 voix

Refus : 15 voix

La demande est refusée à la majorité.

Il n'y aura pas d'échanges d'arbitres entre la Savoie et l'Isère.

- **Validation du fonctionnement de l'arbitrage en D1 saison 2022-2023**

Choix 1 : 3 arbitres en D1

Choix 2 : 1 seul arbitre en D1

Le Président du District explique qu'à ce jour pour les catégories d'arbitres pouvant officier en Seniors, nous avons 82 arbitres centraux qui ont leur licence validée, et 11 assistants, l'an dernier nous en avions 143.

La question se pose, comment fait-on avec 93 arbitres pour couvrir nos matchs ? sachant qu'il faut couvrir la R3 et la R2 en assistant, les jeunes Ligue.

Selon le choix 1, on ne couvrirait à ce jour même pas la D3.

Un rappel est fait sur les difficultés rencontrées en D4 lorsque les matchs ne sont pas arbitrés.

Un débat argumenté s'ouvre et après que les diverses opinions soient données, le Président propose de passer au vote le fonctionnement pour 2022-2023:

Dans un premier temps :

Vote pour la première partie saison : 3 arbitres en D1

Oui : 2 voix

Non : 14 voix

Abstention : 1 voix

Les matchs aller seront arbitrés par 1 seul arbitre

L'arbitrage à 3 sera revu pour les matchs retour en fonction du nombre d'arbitres à ce moment-là puisque d'ici là nous aurons eu 3 formations d'arbitres.

Rappel de l'Article 39 : Des Arbitres Assistants

*Des arbitres assistants officiels (arbitre assistant agréé ligue (AA ou D1) **dans la mesure du possible** pour les compétitions LAuRA Foot) sont désignés à la demande de la Ligue en R3 et R2, et aussi en D1. Un corps d'arbitres assistants spécifiques (catégorie AA) est créé pour subvenir à ces besoins.*

4- Assemblée Générale d'Hiver

Le Président rappelle qu'elle se tiendra le 19 novembre 2022, pour l'instant nous n'avons pas de lieu.

Deux clubs ont demandé le cahier des charges mais n'ont pas donné suite à ce jour. Une pré réservation a été faite auprès du TSF en cas d'absence de candidature.

5- Vœux des commissions

La date butoir d'envoi des vœux et questions diverses des clubs et commissions est arrêtée au 30 septembre afin que la commission juridique puisse en prendre connaissance avant l'étude des vœux au CD du 13 octobre.

6- Composition des commissions 2022-2023

Candidatures reçues :

- MM Vilela – Ben Fredj – Bejuit : Transmis à la commission des délégations
- Miled Fayçal : Transmis à la commission des arbitres pour un poste d'observateur
- Montagnat -Rentier Anais infirmière : sera reçue par le Président et le docteur Scellier
- MM Pion – Vaillant : transmis à la commission d'Appel

Démissions :

- M.Marce démission du poste d'observateur
 - Samid Lazaar démission poste délégué
 - M. Blanchefleur démission poste délégué
- Remerciements pour services rendus

Composition des commissions 2022-2023

Commission d'Appel

Président : Marc MONTMAYEUR

Membres :

MMES. Aline BLANC – Annie BRAULT – Chrystelle RACLET

MM. Christophe BONNARD - Didier FRANZIN - EL RHAFFARI Reda - Laurent MAZZOLENI –Christophe PION - Amar REMLI - Vincent SCARPA – Thierry. TRUWANT- Franck VAILLANT -

Représentant des Arbitres : Carlos FERNANDES

Commission des Arbitres

Président : SABATINO Joseph

Membres : MM. Stéphane CUSANNO – Sylvain DETHOOR - Léo FARKAS – Jacques CHARLES – Jean Marie KODJADJANIAN - Aboubaker LALO – Mustafa AKYUREK – Carlos FERNANDES - Ferdinand YUKSEL – Cyril THEVENIN -Ludovic TREVISAN – Luc VAGNEUX - Christophe CARRETERO (membre non-arbitre).

Représentant du Comité de Direction : Jean-Louis SOZET

Représentant des arbitres au Comité de Direction : Riad NASRI

Représentant des éducateurs au Comité de Direction : Samuel BOURGEOIS

Commission Ethique et Prévention

Président : Marc MALLET

Membres : Jean-Paul BERT – Marc MONTMAYEUR – Christian SCELLIER

Commission des Délégations

Président : Fabien CICERON

Membres : Yohan DUTCKOWSKI - Mohamed HESNI

Commission de Discipline

Président : Jean-Louis SOZET

Membres : Cataldo BALDINO – Daniel CHABERT – Fabien CICERON – DA CUNHA VELOSO José - Pierre GAUDE – LOUIS Janick - Jacques MICHEL - Claude MORE – Jean VALLIN – Jean Luc COCHARD

Représentant des Arbitres : TREVISAN Ludovic.

Instructeurs : Jean-Paul BERT, Marc MONTMAYEUR – Jean-Marc BOULORD

Commission FMI

Président : Marc MALLET

Membres : MM Jean Marc BOULORD – Fabien CICERON - Marc MONTMAYEUR – Michel VACHETTA

Représentant des Arbitres : Carlos FERNANDES

Commission Féminines

Président : Jacques ISSARTEL

Membres : Typhaine ANNEQUIN – Elodie DIASPARRA- Gérard BOUAT – Thierry TRUWANT- Lucie MATHIEU

Commission des Finances

Président : Fabien CICERON

Membre : Jean-Louis SOZET – A compléter

Commission du Foot d'Animation et de Labellisation

Président : Gérard BOUAT

Membres : Samuel BOURGEOIS - Jérémy HUGONNARD ROCHE + Thomas BARTOLINI + le référent de chaque secteur

Commission Foot en semaine et Entreprises

Président : Patrick MONIER

Membres : Cédric DOLCETTI - Farid EL MASSOUDI

Commission Futsal

Président : Christophe CARRETERO

Commission Juridique

Président : Laurent MAZZOLENI

Membres : Mme Elisabeth BELOT - MM. Jean-Marc BOULORD - Marc MONTMAYEUR – Michel VACHETTA – Didier FRANZIN + 2 membres issus de la Commission des Présidents de clubs

Commission Médicale

Président : Dr Christian SCELLIER

Membres : Mme Lykke TAMM - Yawo ALANGUE – Jean Jacques ALLAGNAT - Jean BAILLY - Jean-Jacques BROUSSET – Mme COUNIL Marion (diététicienne)- Jean-Louis GABAUDAN –Alexandre LABROSSE – Audrey LOISELAY - SAMMUT Stéphane - Gilles VERNEY – Jérôme STEIDEL (cardiologue) – Guillaume GRANGIE (kiné)- Gérard SAEZ

Représentant de la Commission Technique : Thomas BARTOLINI

Commission des Partenaires et d'Organisation

Co-Présidents : José CARBONE – Thierry TRUWANT

Membres : Elisabeth BELOT – Fabien CICERON – Marc MALLETT - Michel VACHETTA - Ainsi que tous les partenaires

Commission des Règlements

Président : Jean-Marc BOULORD

Membres : Mme Aline BLANC - MM. Lucien BONO – Patrice GALLIN - Daniel HUGOT - Gilbert REPELLIN – Gérard ROBIN

Commission Sportive et coupes

Président : Michel VACHETTA

Membres : Mme Annie BRAULT - MM. Jean Paul BERT - Bernard BUOSI – Gérard BOUAT - Daniel GUILLARD – Daniel MARCHAL – Amar REMLI.

Commission Statut de l'arbitrage

Président : Michel VACHETTA

Membres : José DA CUNHA VELOSO – Cyril FARRAT – Didier FRANZIN - Florent NARDIN – Joseph SABATINO – Marc MALLETT

Commission de Surveillance des Opération électorales

Président : Pierre GAUDE

Membres : Aline BLANC – Cyril FARRAT - Jean VALLIN

Commission Technique

Président : Samuel BOURGEOIS

Membres : Nicolas BACH –Arthur BARRIERE – Mehdi BENLAHRACHE – Kamel BOUZERARA – Olivier BUSTOS - Maxime CLAIN - Thomas DE TYCHEY – Stéphane DOUBLET - Thibaut GAUTHERON - Arnaud GENTY – Alexandre HAUW -Arthur LAMARCHE- Hocine LAOUAR – Yoann LASSALLE - Frédéric LAZZAROTTO –Cyril MARTIN - Sébastien NAVAS – Karl PLANCHE – Gilles PULEIO - Jean-Pierre ZACCARIA

C.T.F : Thomas BARTOLINI

CTD DAP : Jérémy HUGONNARD-ROCHE

Educateur Sportif : David CAZANOVE

Commission des Terrains et infrastructures sportives

Président : Guy CHASSIGNEU

Membres : André BEJUIT - Cataldo BALDINO - Jean François TOUILLON – Jean Jacques VITTOZ

Commission des Présidents de clubs

Président : Laurent MAZZOLENI

Membres : 2 Présidents de clubs par secteur

7- Permanence sportive 2022-2023

Les 5 référents seront : MM. BOULORD – MALLET – MONTMAYEUR - TRUWANT – VACHETTA

Le planning de la permanence sportive présenté par M. Montmayeur est validé

8. Présentation du PEF :

Le Docteur Scellier est en charge cette saison du PEF, ce dernier sera financé par les contrats d'objectifs.

M. Scellier rappelle une réunion au printemps au cours de laquelle il avait été abordé le souhait de faire des réunions entre autres sur la santé. Depuis une diététicienne a intégré la commission médicale, il lui a été proposé de faire des réunions grand public pendant 1 heure environ afin de présenter des éléments de base. Lors de réunions de secteurs l'idée serait de regrouper sur les 7 secteurs : 2x2 , c'est-à-dire Pontcharra - Sud Isère d'une part et Voiron - St Marcellin d'autre part et de laisser autonomes les 3 autres secteurs qui restent : Grenoble – Basse Isère et Bièvre Valloire

L'objectif serait de faire 1 réunion par secteur au cours de la saison, 2 en automne et 3 étalées entre février et mai et également de coupler avec une réunion plus technique de sorte à attirer les éducateurs pour la partie diététique mais les techniciens ne semblent pas très favorables. M.Bougeois propose de la faire intervenir plutôt sur des grands événements comme la journée d'accueil où dirigeants et parents pourraient en tirer bénéfice.

M. Scellier informe également de l'intégration d'une infirmière dans la commission médicale et l'idée serait de la faire intervenir au cours de ces réunions avec la diététicienne pour faire également un topo sur les soins de terrain, les blessures, comment prendre en charge les problèmes médicaux qui peuvent se présenter sur un terrain ...elle ferait alors une présentation d'environ ¼ d'heures sur ces sujets.

Une autre action qui pourrait se mettre en place, cette fois uniquement avec la diététicienne, dans le cadre du PEF, serait par exemple de demander aux enfants de tout un club d'apporter leur goûter et après l'entraînement qu'ils le prennent ensemble, la diététicienne pourrait alors leur donner son avis sur leurs choix en leur expliquant les valeurs nutritionnelles, ce qui est bien, ce qui l'est moins. La présence des parents pourrait aussi être intéressante.

M. Scellier va se mettre en contact avec les référents PEF des clubs pour échanger sur les actions déjà menées, à mener ou les orienter vers de nouvelles idées.

9. Indemnités kilométriques :

Elle passe à 0.446€ du km

10. Gestion des matchs à reporter en cas de covid :

Le Président rappelle le fonctionnement des demandes de report de matchs en cas de covid, nous ne sommes pas actuellement concernés mais si la situation redevient d'actualité il est précisé qu'un protocole quant au nombre de cas sera mis en place et comme la saison précédente, seule Elisabeth jusqu'au vendredi 16h30 sera en charge de faire ces reports s'ils respectent le dit protocole et qu'après vendredi 16h30 ce sera le Président qui prendra le relais pour le week end.

11. Questions et interventions diverses :

M. Boulord : problématique pour les ententes.

M. Sabatino : Observation des arbitres en inopinée. L'observateur sera saisi après le match sur l'outil dédié afin qu'il ne soit pas visible avant match par les arbitres et qu'il puisse récupérer son rapport à compléter.

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôt le Comité de Direction
Fin de séance 21h30

Hervé GIROUD-GARAMPON
Président du District

Elisabeth BELOT
Secrétaire de séance